Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260409-DELIB0904260001-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 avril 2026	Le jeudi neuf avril deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	**Présents** : PONTU Jacques, OLLIVIER Serge, MUZELLEC Marie-Catherine, GRALL Florence, RAZIL Jean-Luc, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, MONTAC Henri, DIDOU Charlez et EDERN Carole. **Procurations :** GUEGUEN Serge donne procuration à MUZELLEC Marie-Catherine et LE LEZ Laurie donne procuration à OLLIVIER Serge.
Secrétaire de Séance Jean-Luc RAZIL	
N° Délibération	**DELIB0904260001**

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance : conseil municipal du 09 Avril 2026

Le Code Général des Collectivités territoriales, prévoit en son article L. 221.15, qu'au début de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de désigner le secrétaire de séance de ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE Jean-Luc RAZIL secrétaire de séance de la séance du 09 avril 2026.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc RAZIL

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le